

LE 5 AOÛT 2013

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce cinquième jour d'août de l'an deux mil treize, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Robert Normand M. Hertel Vaillancourt
M. Martin Faucher M. Émile Nadeau

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 2 juillet 2013 est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE JUILLET 2013

Secteur d'activités	Budget 2013	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	256 671 \$	9 092 \$	166 698 \$	89 973 \$
Sécurité publique	222 776 \$	4 645 \$	113 197 \$	109 579 \$
Transport routier	422 587 \$	27 578 \$	284 900 \$	137 687 \$
Hygiène du milieu	249 177 \$	20 470 \$	122 016 \$	127 161 \$
Industrie & Commerce	58 043 \$	0 \$	39 058 \$	18 985 \$
Loisirs et culture	67 800 \$	29 781 \$	63 751 \$	4 049 \$
Frais de financement	138 016 \$	520 \$	90 706 \$	47 310 \$
Remb. en capital	474 490 \$	46 300 \$	250 000 \$	224 490 \$
Investissements prévus	557 440 \$	9 940 \$	72 053 \$	485 387 \$
Total dépenses	2 447 000 \$	148 326 \$	1 202 379 \$	1 244 621 \$
Revenus	2 447 000 \$	\$	1 876 675 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ M. Roux du MTQ nous informe que les travaux du pont rang St-Jean-Baptiste débuteront vers la fin du mois d'août, début septembre.
- ↳ Une subvention de 112 481\$ nous est accordée dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2013.
- ↳ Remerciements du maire de Ste-Marie, M. Simoneau, pour l'assistance lors du transport d'eau suite à la contamination dans la rivière Chaudière par le pétrole venant du Lac Mégantic.
- ↳ Mme Johanne Morin, professeure à l'école L'Étincelle depuis 16 ans, nous informe de son départ pour un poste de conseillère pédagogique pour la CSBE. **lui acheminer une lettre de remerciements*
- ↳ Dépôt des plans des rangs St-Jean-Baptiste et St-Louis **rencontre avec l'ingénieur la semaine du 12 août*

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de juillet.

94-08-2013 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ATTENDU que dans nos prévisions d'amélioration de l'édifice municipal, la première étape qui consistait au changement des fenêtres, est terminée;

ATTENDU QUE nous attendions une subvention pour l'ajout d'un climatiseur et que le programme auquel nous aurions souscrit ne considère pas les travaux prévus;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que des soumissions soient demandées afin de procéder à l'achat et l'installation de climatiseurs à l'édifice municipal. Les coûts avaient été prévus au budget.

95-08-2013 ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR BORNE SÈCHE

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le Conseil mandate le directeur incendie à procéder à l'achat des équipements pour la borne sèche qui sera installée au lac Bolduc, rang Ste-Suzanne. Le coût approximatif de cet achat est de 1200\$ avant taxes.

**une demande de CA a été acheminée au MDDEFP et nous sommes en attente de la réponse de la CPTAQ*

96-08-2013 LETTRAGE DU CAMION FORD F-150

Il est proposé par Emile Nadeau et résolu unanimement de mandater la directrice générale afin de procéder au lettrage de la nouvelle camionnette Ford qui devrait être livrée entre le 5 et le 9 août.

97-08-2013 OPÉRATEURS DE MACHINERIES D'HIVER

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que la directrice générale soit mandatée afin d'afficher les postes d'opérateurs de machineries d'hiver en ce qui concerne les 3^e (poste de soir) et 4^e (poste sur appel) conducteurs pour la prochaine saison.

98-08-2013 PROLONGEMENT DE LA RUE BELLEVUE / DEMANDE AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA FAUNE ET DES PARCS

ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Marguerite autorise Genivar à présenter la demande d'autorisation pour le projet de développement de la rue Bellevue au MDDEFP;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à transmettre au MDDEFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à entretenir le bassin de rétention, tel que décrit dans le fichier ci-joint;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emile Nadeau et résolu unanimement que le Conseil achemine une demande au MDDEFP afin de procéder au développement de la rue Bellevue.

99-08-2013 CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE / PROJET RUE BELLEVUE

Il est proposé par Martin Faucher et résolu unanimement que le Conseil accepte la soumission de la firme Gestizone au coût de 1 350\$ avant taxes afin d'effectuer la caractérisation environnementale dans le secteur à développer de la rue Bellevue. Ces études sont exigées par le MDDEFP lors de développement résidentiel.

100-08-2013 APPEL D'OFFRE / EXPLOITATION DU PUIS NO 3

Il est proposé par Martin Faucher et résolu unanimement que le Conseil mandate la firme Genivar à procéder à l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement et de raccordement du puits no 3.

DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2012**DIVERS**

- **ÉQUIPEMENTS A NEIGE À *NETTOYER AU JET DE SABLE *** - *vérifier si opportun d'acquérir un équipement pour ce travail*
- **LOCALISATION DU NOUVEAU BÂTIMENT DE SOCCER** – *Robert Normand et Hertel Vaillancourt se rendront sur les lieux avec Marc Gagnon pour déterminer l'emplacement.*

Période de questions

La maire répond aux questions.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

101-08-2013 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Martin Faucher, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h30.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

